



ancenis-saint-gereon.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE N°2025-046
Conseil municipal du 19 mai 2025

Présents : Rémy ORHON, Mireille LOIRAT, Gilles RAMBAULT, Fanny LE JALLE, Florent CAILLET, Myriam RIALET, Laure CADOREL, André-Jean VIEAU, Mélanie COTTINEAU, Renan KERVADEC, Marine MOUTEL-COCHAIS, Sébastien PRODHOMME, Monique GOISET, Anthony MORTIER, Johanna HALLER, Olivier AUNEAU, Arnaud BOUYER, Sylvie ONILLON, Isabelle BOURSE, Patrice GOUDE, Vivien BRANCHEREAU, Julie AUBRY, Sarah ROUSSEAU, Camille FRESNEAU, Olivier BINET, Séverine LENOBLE, Cécile BERNARDONI, Nicolas RAYMOND et Nabil ZEROUAL

Absent(e)s : Carine MATHIEU et Katharina THOMAS

Excusée(s) : Bruno DE KERGOMMEAUX, Bruno FOUCHER, Fabrice CERISIER, Régis ROUSSEAU

Pouvoirs : Bruno DE KERGOMMEAUX à Gilles RAMBAULT, Bruno FOUCHER à Patrice GOUDE, Fabrice CERISIER à Anthony MORTIER et Régis ROUSSEAU à Renan KERVADEC

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents ou représentés : 33
Date de la convocation : 13 mai 2025
Date de la publication : 21 mai 2025

**2025-046 FINANCES - EXERCICE 2024 - BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES - AFFECTATION
DEFINITIVE DES RESULTATS**

Rapporteur : Gilles RAMBAULT

Le budget primitif 2025 a repris les résultats comptables de l'exercice précédent selon la procédure de reprise anticipée. Cela signifie que les résultats sont affectés dès le vote du budget primitif, sans attendre le vote du compte administratif. Après le pointage avec les comptes de gestion du comptable public, les comptes administratifs ayant été votés, il est proposé d'affecter, définitivement, les résultats comme suit :

Budget principal	
Résultat de fonctionnement	
A - Résultat de l'exercice	4 014 133,41 €
B - Résultats antérieurs reportés	191 811,91 €
C - Résultat à affecter (A+B)	4 205 945,32 €
Investissement	
D - Solde d'exécution R 001 (excédent de financement)	7 894 824,36 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	- 1 661 956,80 €
F - Excedent de financement (D+E)	6 232 867,56 €
REPRISE = C	4 205 945,32 €
1) G - affectation en réserves - R 1068 en investissement	4 000 000,00 €
2) H - Report en fonctionnement - R 002	205 945,32 €

Budget annexe Théâtre	
Résultat de fonctionnement	
A - Résultat de l'exercice	27 589,59 €
B - Résultats antérieurs reportés	153 565,23 €
C - Résultat à affecter (A+B)	181 154,82 €
Investissement	
D - Solde d'exécution R 001 (excédent de financement)	84 989,36 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	- 93 284,28 €
F - Besoin de financement (D+E)	- 8 294,92 €
REPRISE = C	181 154,82 €
1) G - affectation en réserves - R 1068 en investissement	9 000,00 €
2) H - Report en fonctionnement - R 002	172 154,82 €

Budget annexe Centre d'aide par le travail	
Résultat de fonctionnement	
A - Résultat de l'exercice	11 189,12 €
B - Résultats antérieurs reportés	45 783,99 €
C - Résultat à affecter (A+B)	56 973,11 €
Investissement	
D - Solde d'exécution R 001 (excédent de financement)	33 103,84 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	- €
F - Excédent de financement (D+E)	33 103,84 €
REPRISE = C	56 973,11 €
1) G - affectation en réserves - R 1068 en investissement	- €
2) H - Report en fonctionnement - R 002	56 973,11 €

Budget annexe Panneaux photovoltaïques	
Résultat de fonctionnement	
A - Résultat de l'exercice	9 417,96 €
B - Résultats antérieurs reportés	106 951,23 €
C - Résultat à affecter (A+B)	116 369,19 €
Investissement	
D - Solde d'exécution R 001 (excédent de financement)	35 286,10 €
E - Solde des restes à réaliser d'investissement	- 7 836,22 €
F - Excédent de financement (D+E)	27 449,88 €
REPRISE = C	116 369,19 €
1) G - affectation en réserves - R 1068 en investissement	- €
2) H - Report en fonctionnement - R 002	116 369,19 €

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-31, L.2122-21 et L.2313-1 et 2 ;

VU la délibération n°2025-016 du Conseil municipal du 17 mars 2025, procédant à la reprise anticipée du résultat de fonctionnement 2024 ;

VU le compte administratif pour 2024 soumis à l'assemblée délibérante ;

CONSIDERANT l'estimation de l'excédent de fonctionnement 2024 au stade du budget primitif 2025 ;

CONSIDERANT l'affectation provisoire des résultats lors du vote du budget primitif 2025, en affectation complémentaire à la section d'investissement (c/ 1068) pour un montant de 4 000 000 € pour le budget principal et 9 000 € pour le budget annexe théâtre ;

CONSIDERANT la présentation du compte administratif 2024, et en particulier les résultats arrêtés en investissement et en fonctionnement ;

CONSIDERANT qu'à l'issue de l'examen du compte administratif, il convient, conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M57, de décider par délibération spécifique de l'affectation du résultat positif dégagé à la clôture de l'exercice 2024 ;

CONSIDERANT que la décision d'affectation porte sur le résultat global de la section de fonctionnement établi au compte administratif, à savoir le résultat comptable de l'exercice, augmenté, le cas échéant, du résultat reporté de l'exercice précédent ;

CONSIDERANT que le résultat est prioritairement affecté à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (résultat reporté et solde des restes à réaliser) ; le solde en excédent de fonctionnement reporté et/ou en dotation complémentaire d'investissement ;

CONSIDERANT que les résultats cumulés d'exploitation, tel qu'il ressort à la clôture de l'exercice 2024 ;

CONSIDERANT la capacité de financement de la section d'investissement ;

Après avis de la commission finances, ressources humaines et tranquillité publique du 7 mai 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant :

Présents ou représentés : 33

Votants : 33

Abstentions : 0

Exprimés : 33

Pour : 33

Contre : 0

APPROUVE l'affectation définitive des résultats 2024 pour le budget principal et les budgets annexes.

PRECISE que l'inscription et l'affectation au budget primitif 2025 des résultats de fonctionnement et d'investissement 2024, dans le cadre de la reprise anticipée des résultats, seront modifiées dans le cadre du budget supplémentaire.

Les secrétaires de séance,
Arnaud BOUYER



Séverine LENOBLE



Pour extrait,
Le Maire
Rémy ORHON

Nabil ZEROUAL

